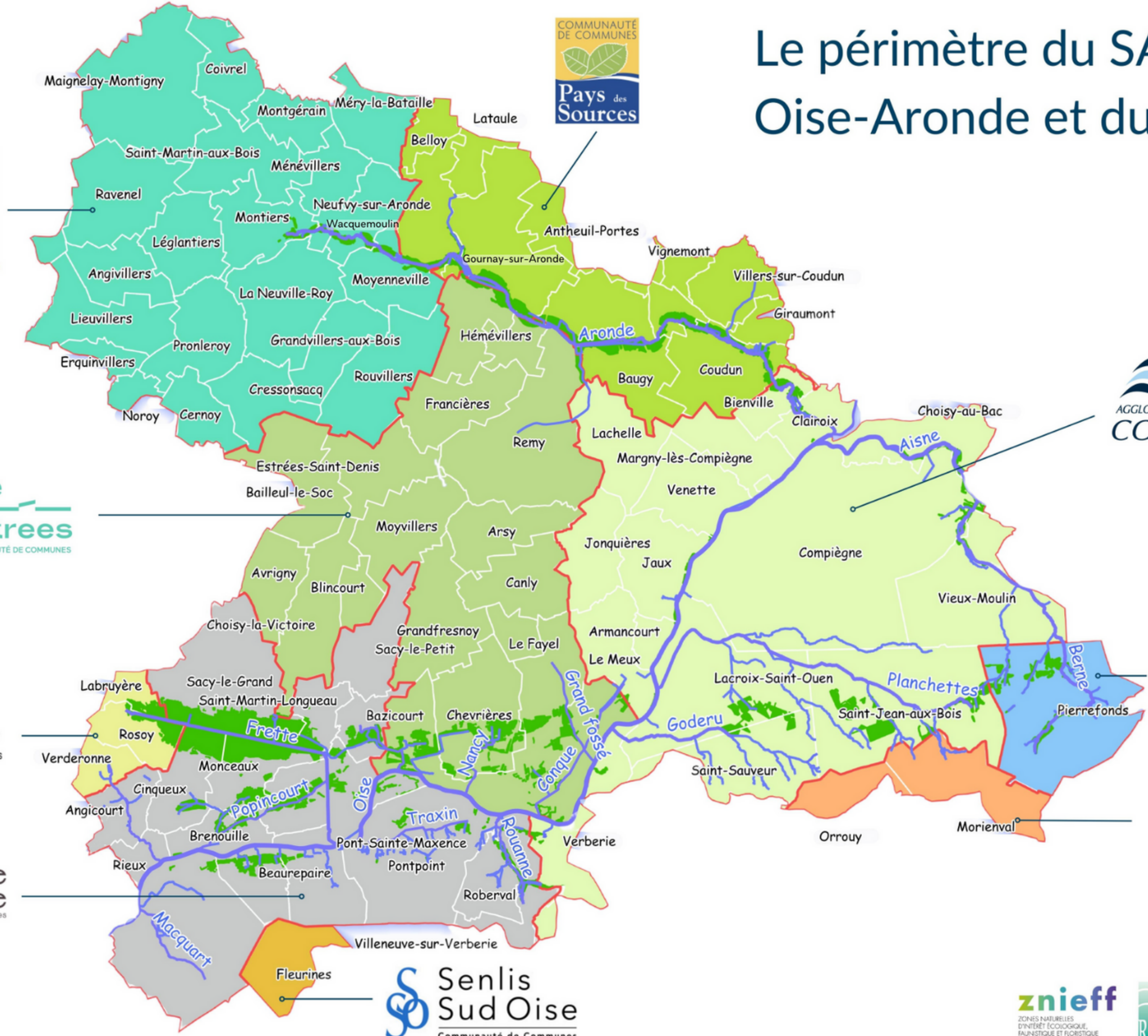


SMOA

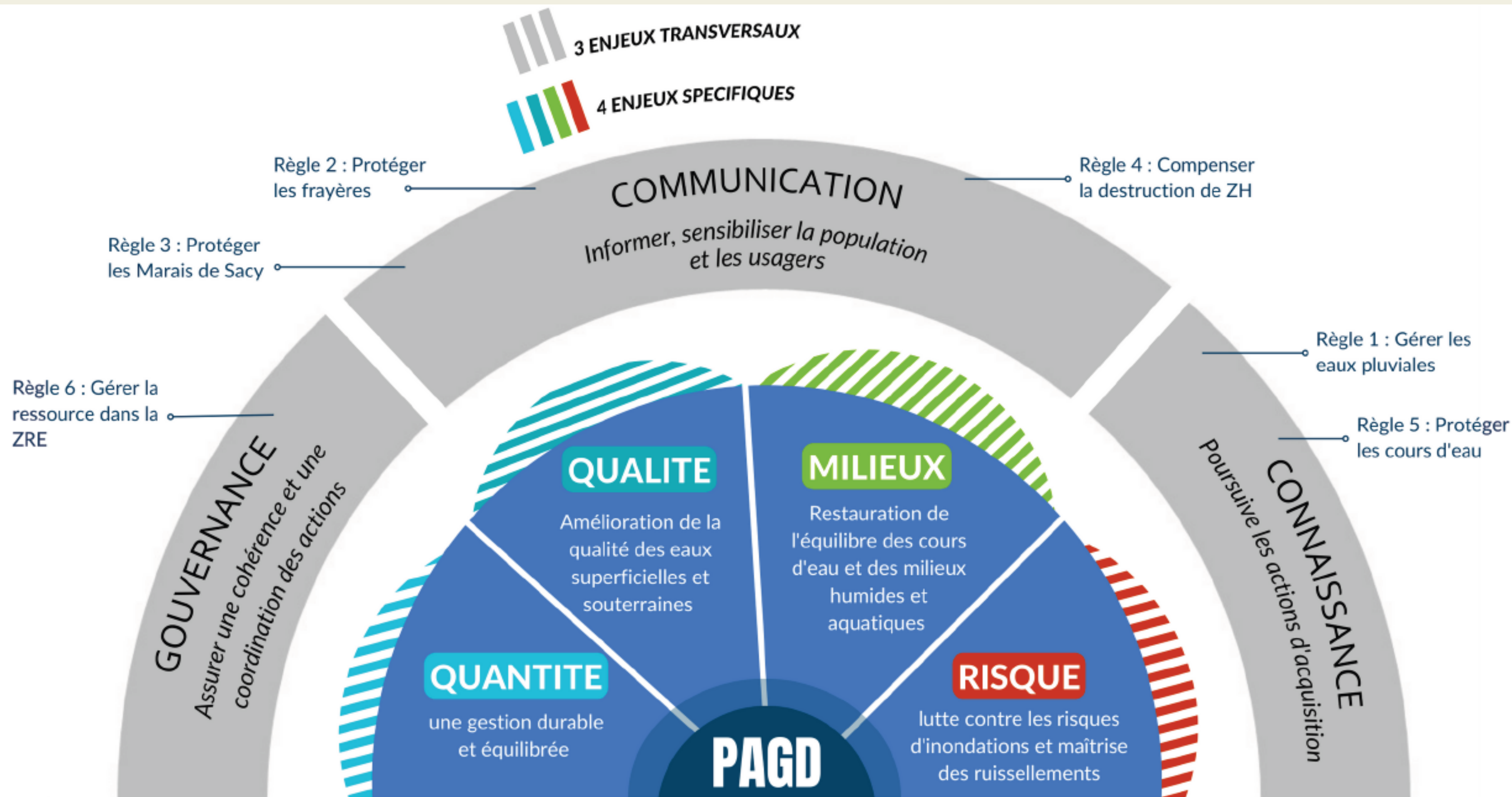
Syndicat Mixte **Oise-Aronde**



Le périmètre du SAGE Oise-Aronde et du SMOA



SAGE OISE-ARONDE

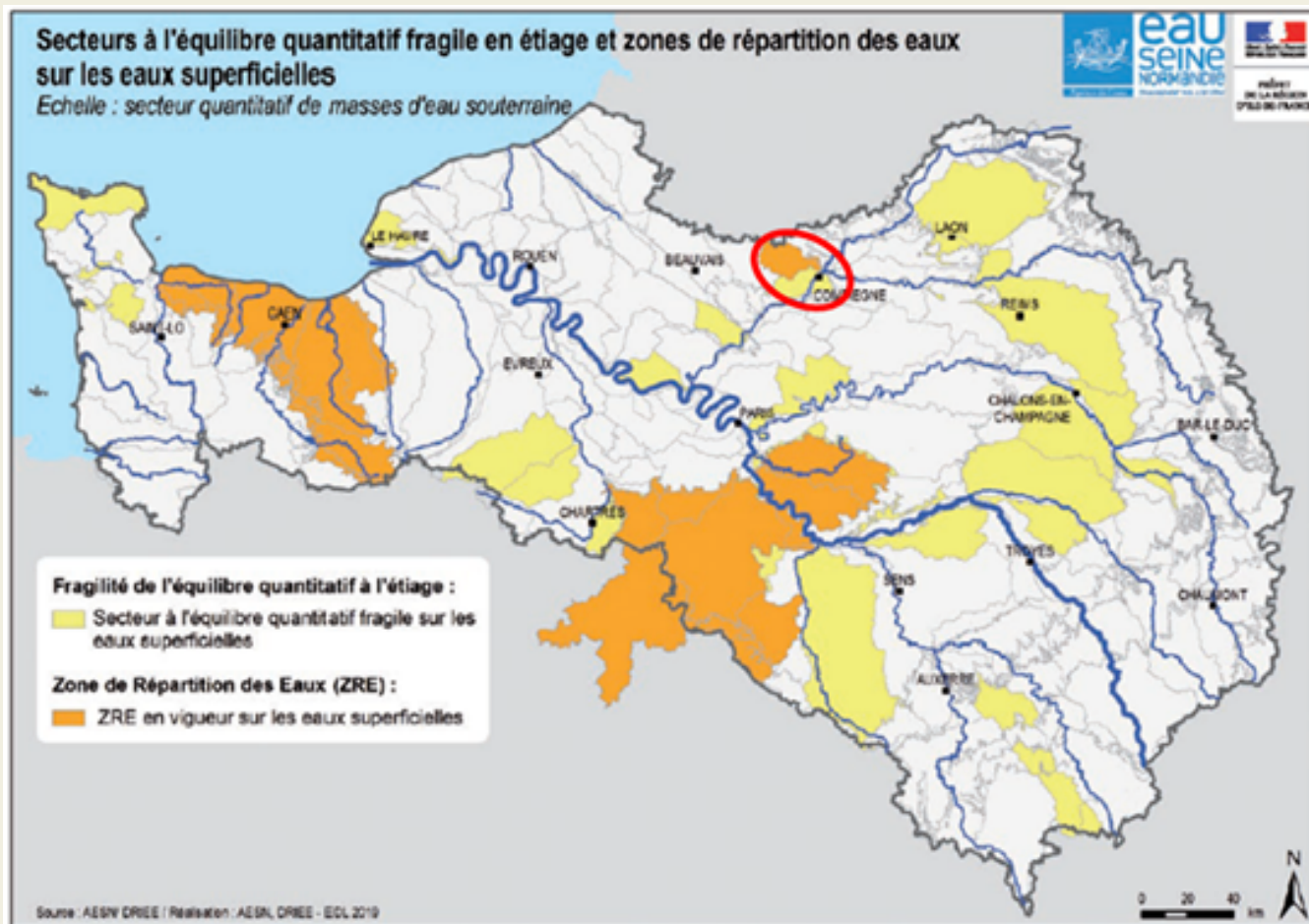


Plan d'Aménagement et Gestion Durable
7 ENJEUX > 9 OBJECTIFS et 89 DISPOSITIONS

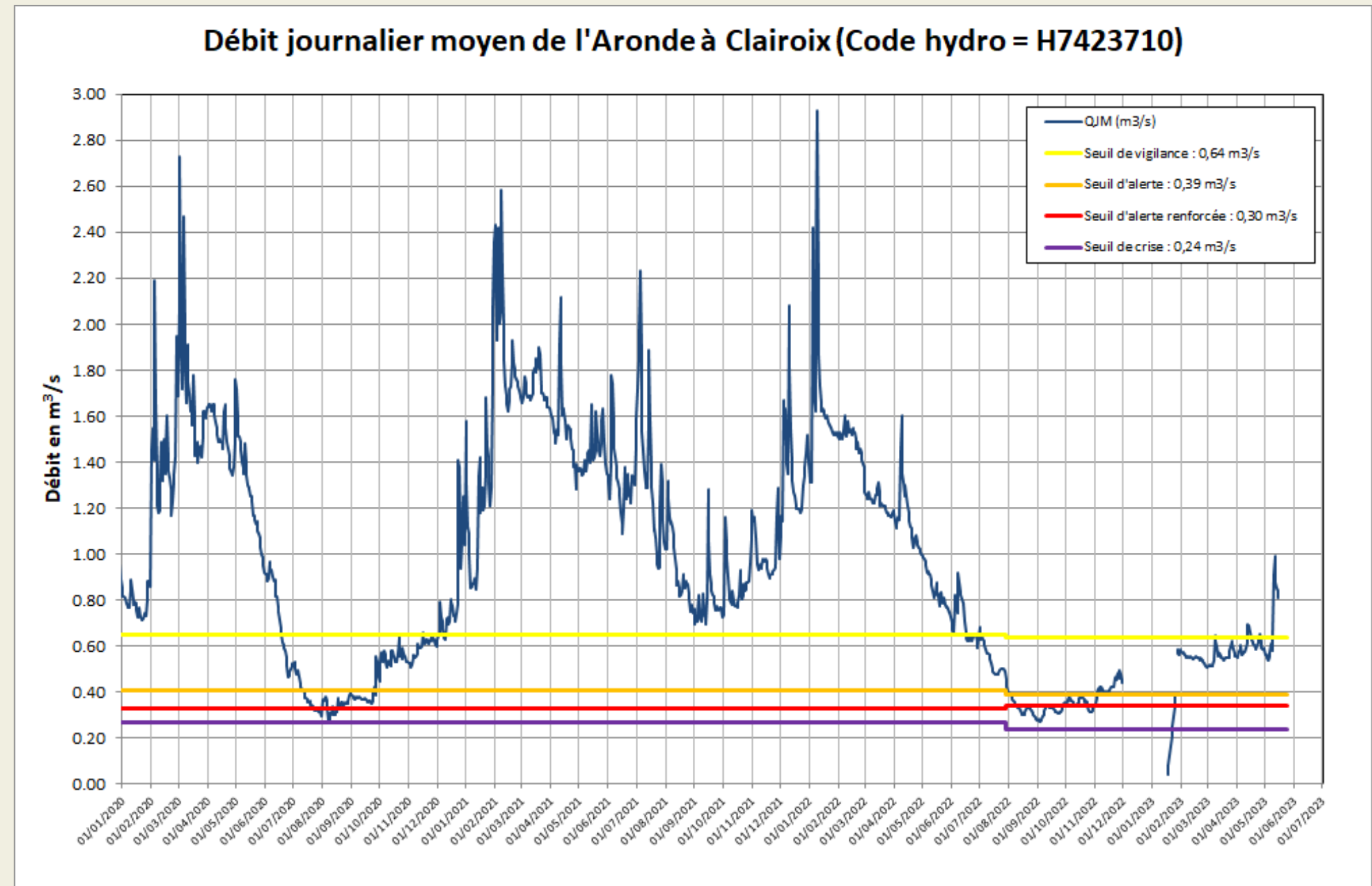
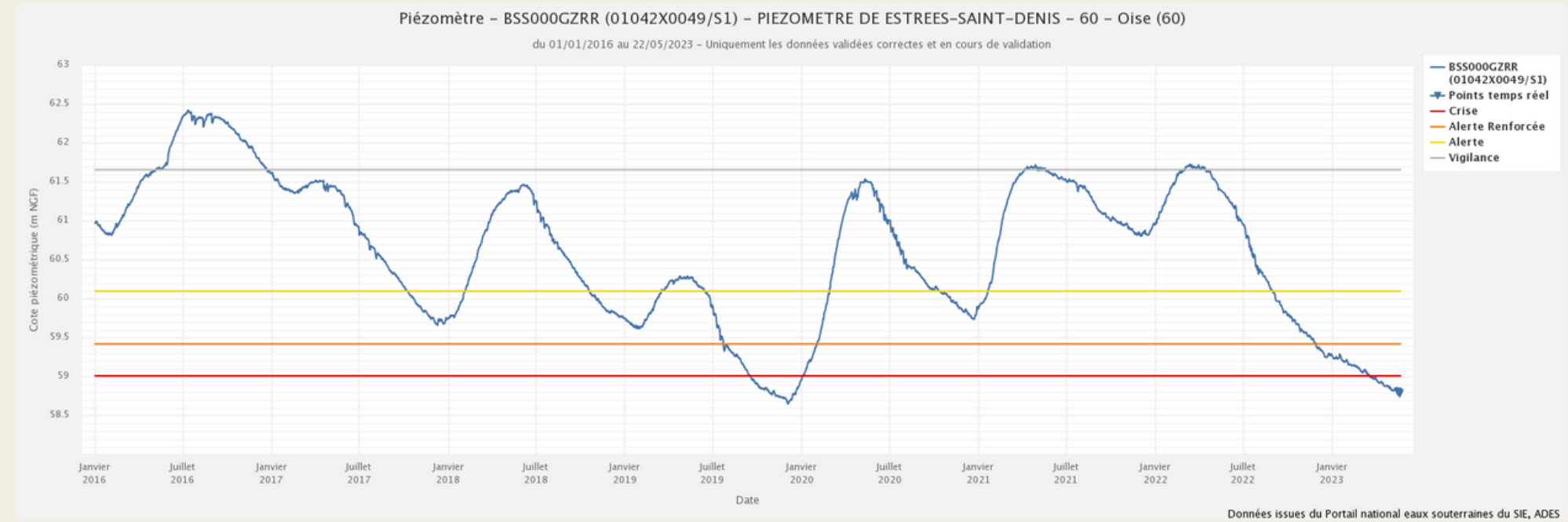
CONTEXTE

Des cours d'eau qui franchissent régulièrement le seuil d'alerte (Oise, petits affluents) et le seuil de crise pour l'Aronde

Les piézomètres qui présentent une tendance avec une vidange supérieure à la recharge en raison des effets du changement climatique (évapotranspiration >, pluie efficace <)

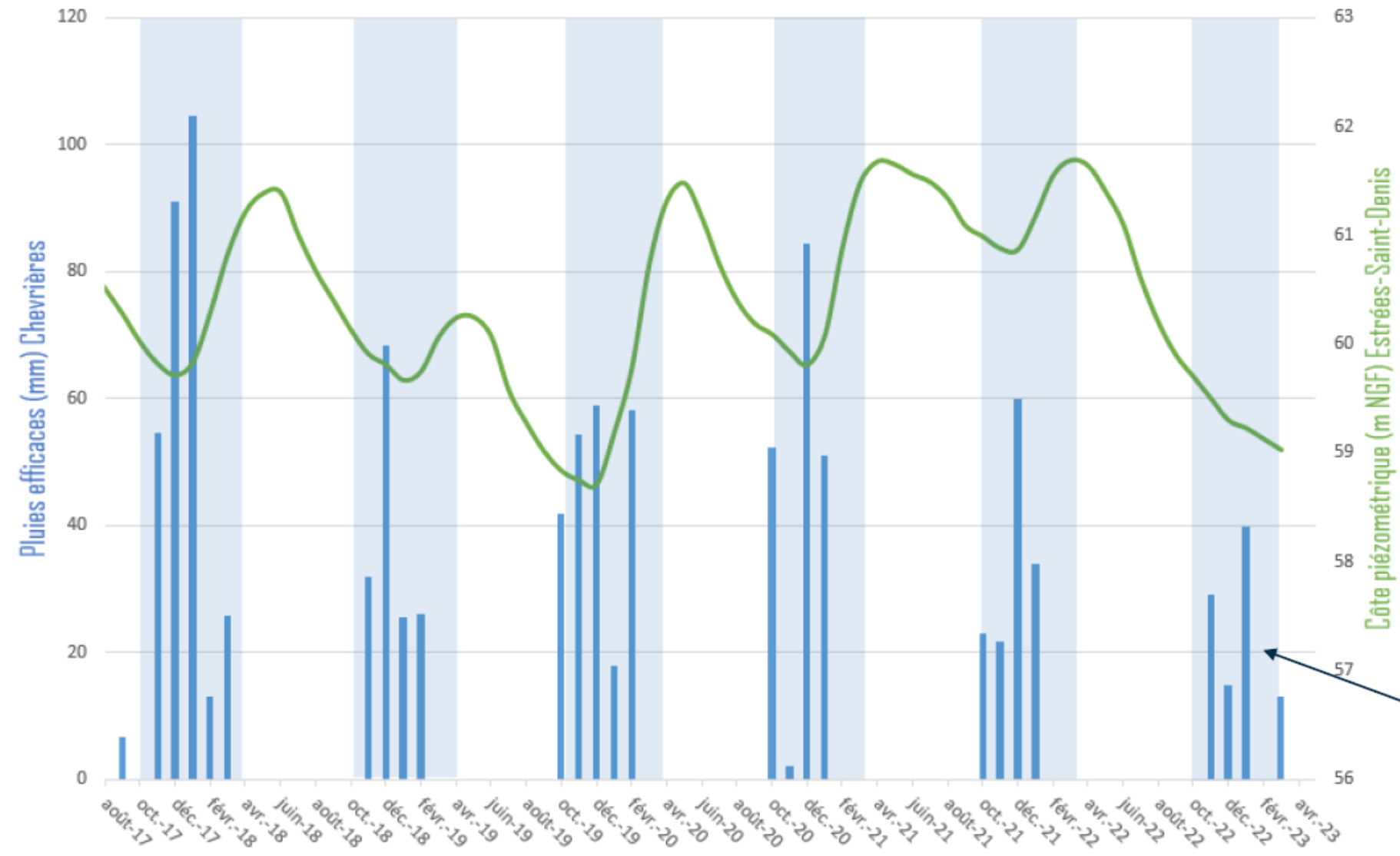


Bassin Oise Aronde

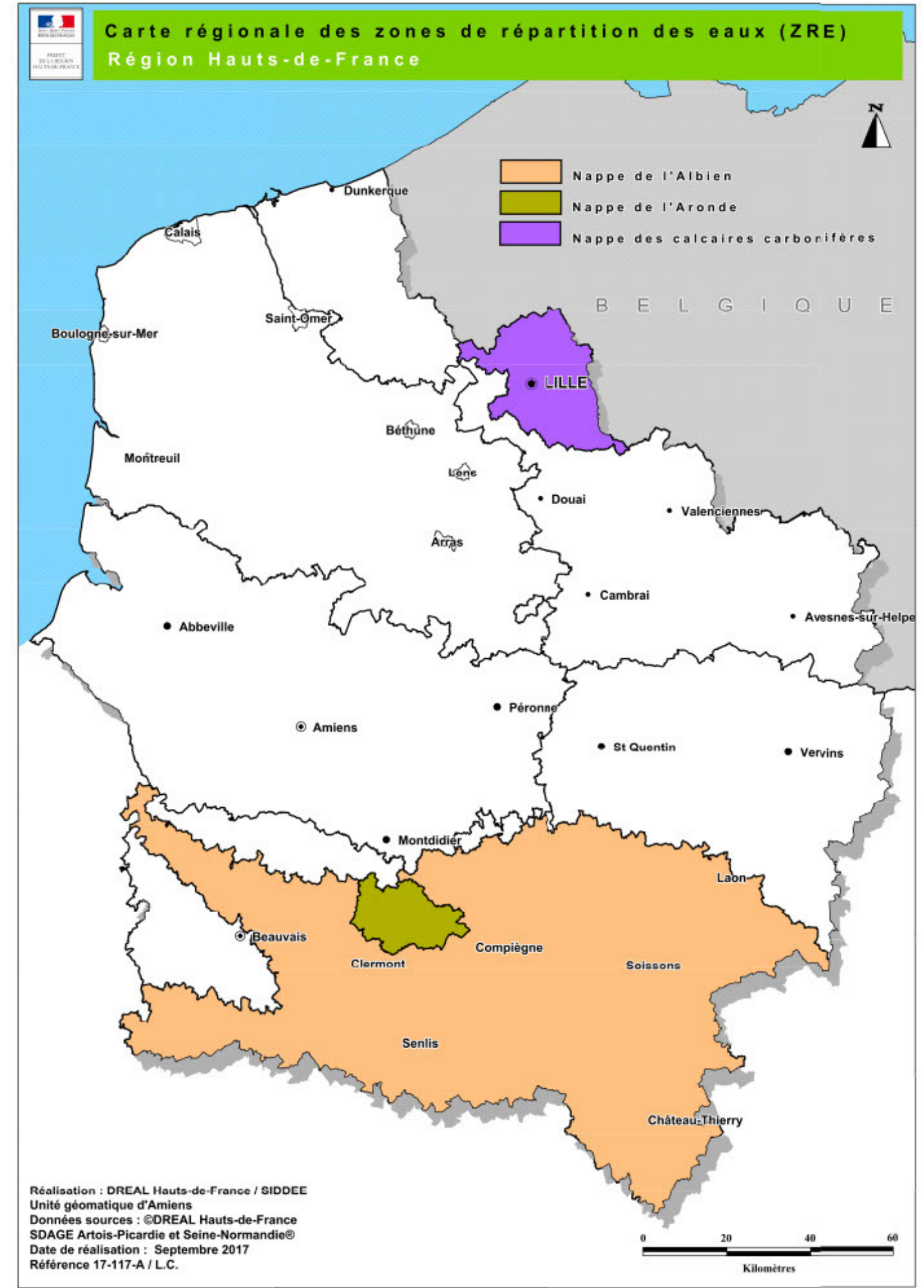


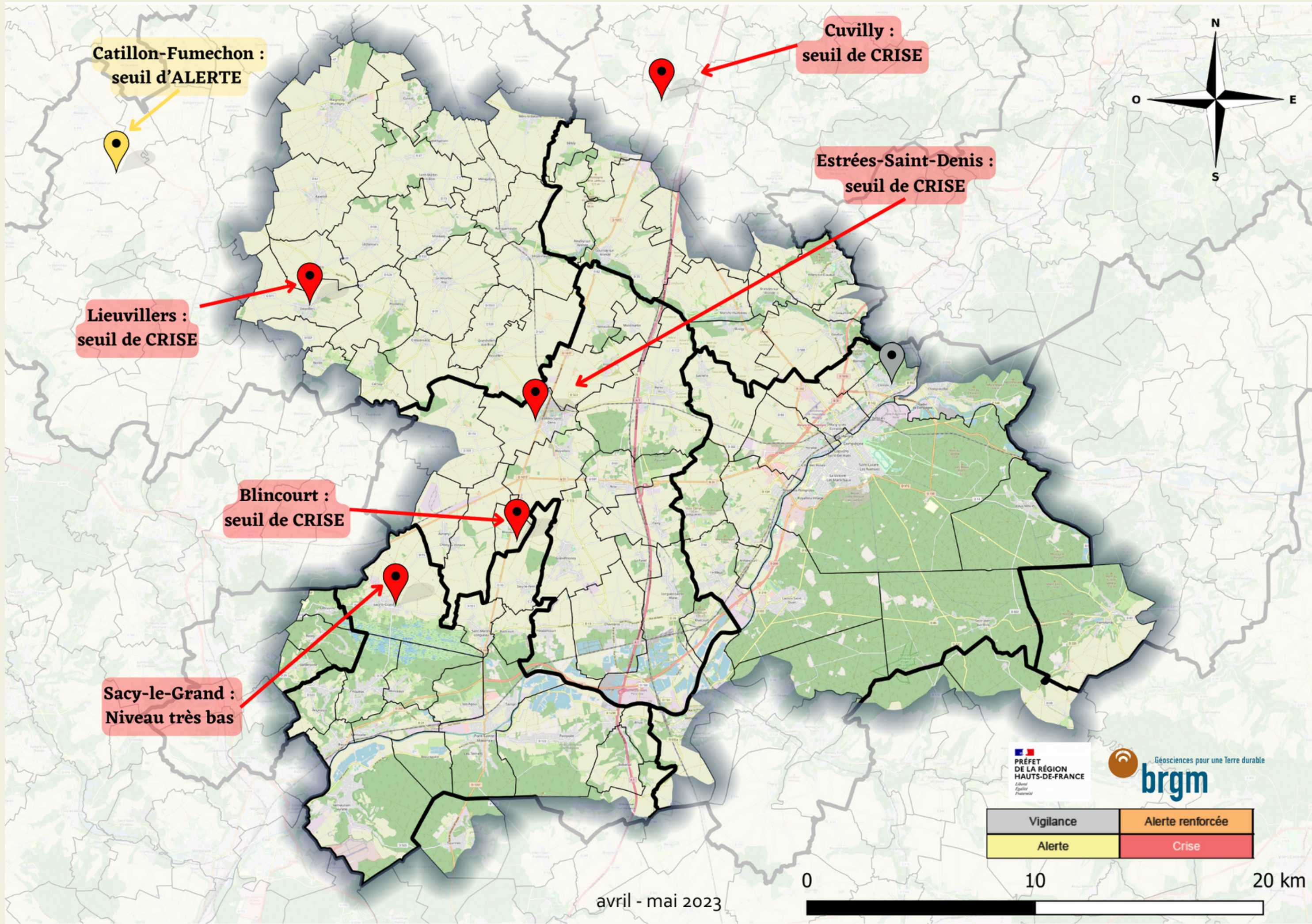
CONTEXTE

Nappe de la Craie : piézométrie à Estreés-Saint-Denis et pluies efficaces



Période théorique de recharge



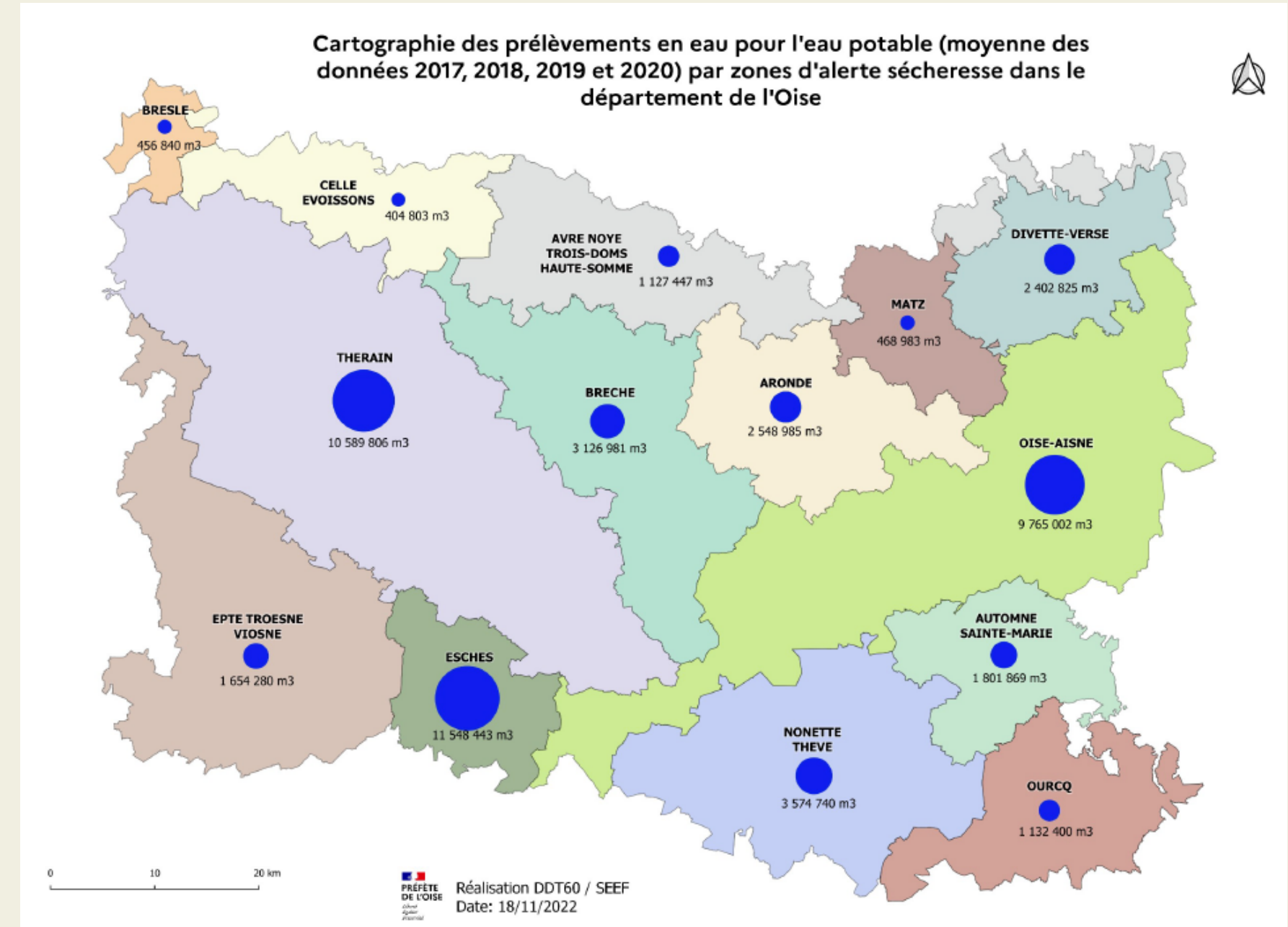
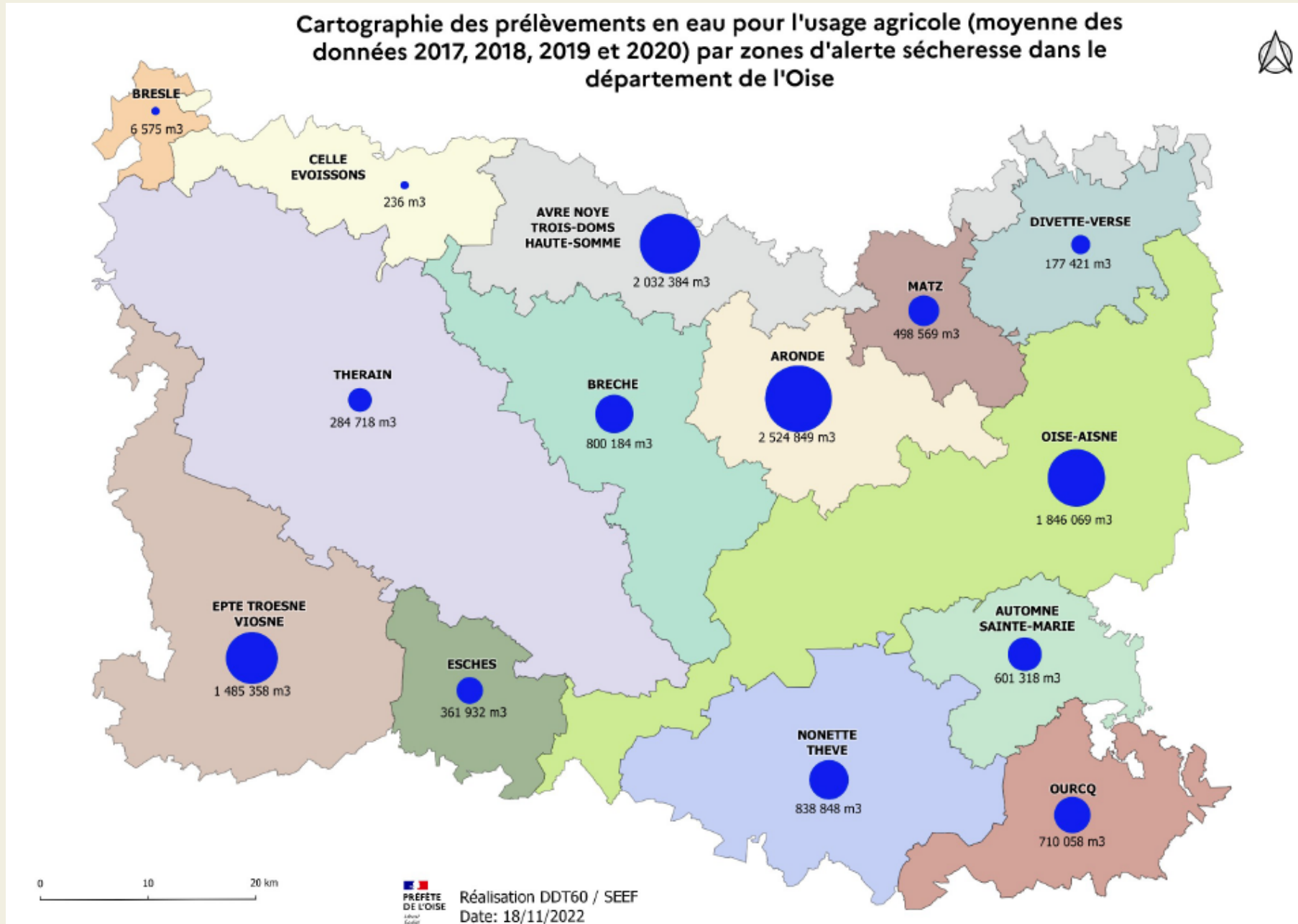
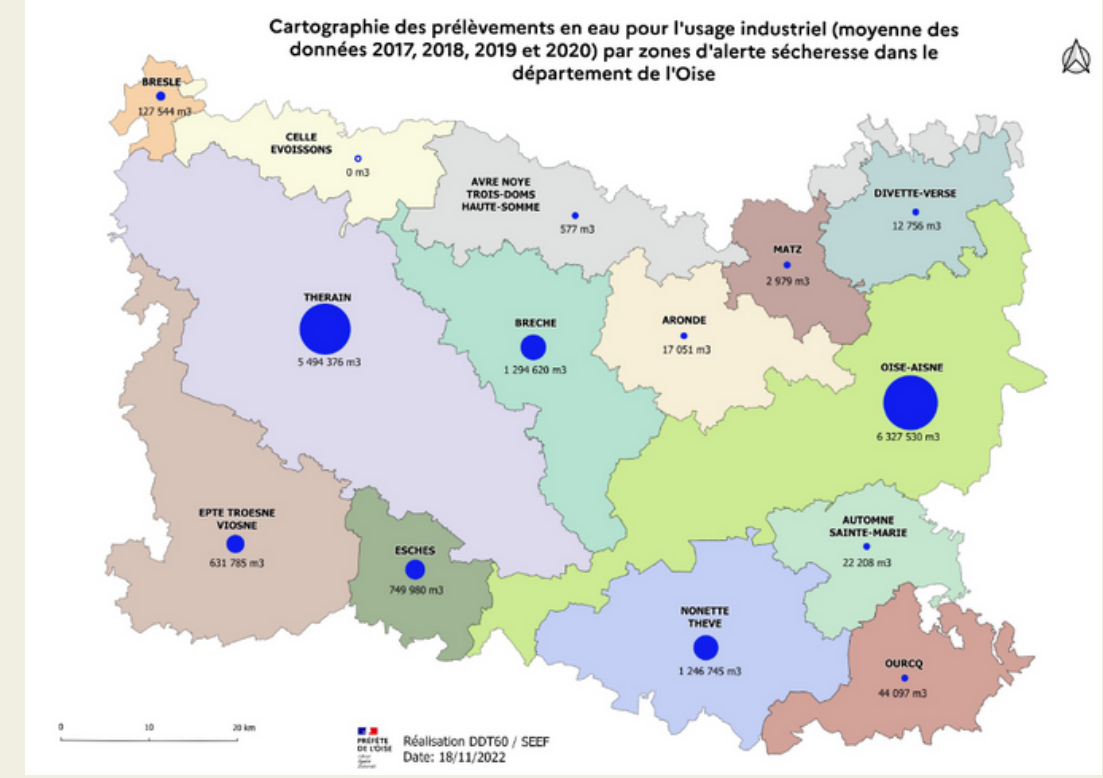


CONTEXTE

Nappe de Craie : une ressource souterraine en tension en raison d'une sur-exploitation en période d'été

Concentration des prélèvements pour l'irrigation agricole au sein du bassin versant de l'Aronde (280 km²) en complément d'importants prélèvements en eau potable pour le Compiégnois

ZRE de l'Aronde = 4% du territoire départemental



ZRE Aronde : chronologie

Sources données : SMOA
Système coordonnées : RGF93/Lambert93

2009 Etude HYDRATEC

2012 Contre expertise du BRGM

2013 Délibération de la CLE
et mise en place du VMPO



« Réalisation du Schéma
de Régulation des
Prélèvements en Eau et
Modélisation de la nappe
de la Craie Picarde »

VMPO fixé à 5 700 000 m³
(Ce Volume tient compte des imprécisions du
modèle liées aux mesures et mis en évidence
par le BRGM)

VMPO fixé à 5 064 000 m³
(Ce Volume représente une économie de 20% par
rapport au volume de prélèvement moyen)

Clé de répartition des volumes

VMPO m ³	A partir de 2014	A partir de 2017	A partir de 2021
IRR (39,71%)	2 700 000	2 481 618	2 263 235
AEP (58,8%)	4 000 000	3 676 470	3 352 941
IND (1,5%)	100 000	91 912	83 824
TOTAL en m ³	6 800 000	6 250 000	5 700 000

Légende

- Périimètre SAGE Oise-Aronde
- Communes
- ZRE
- Cours d'eau



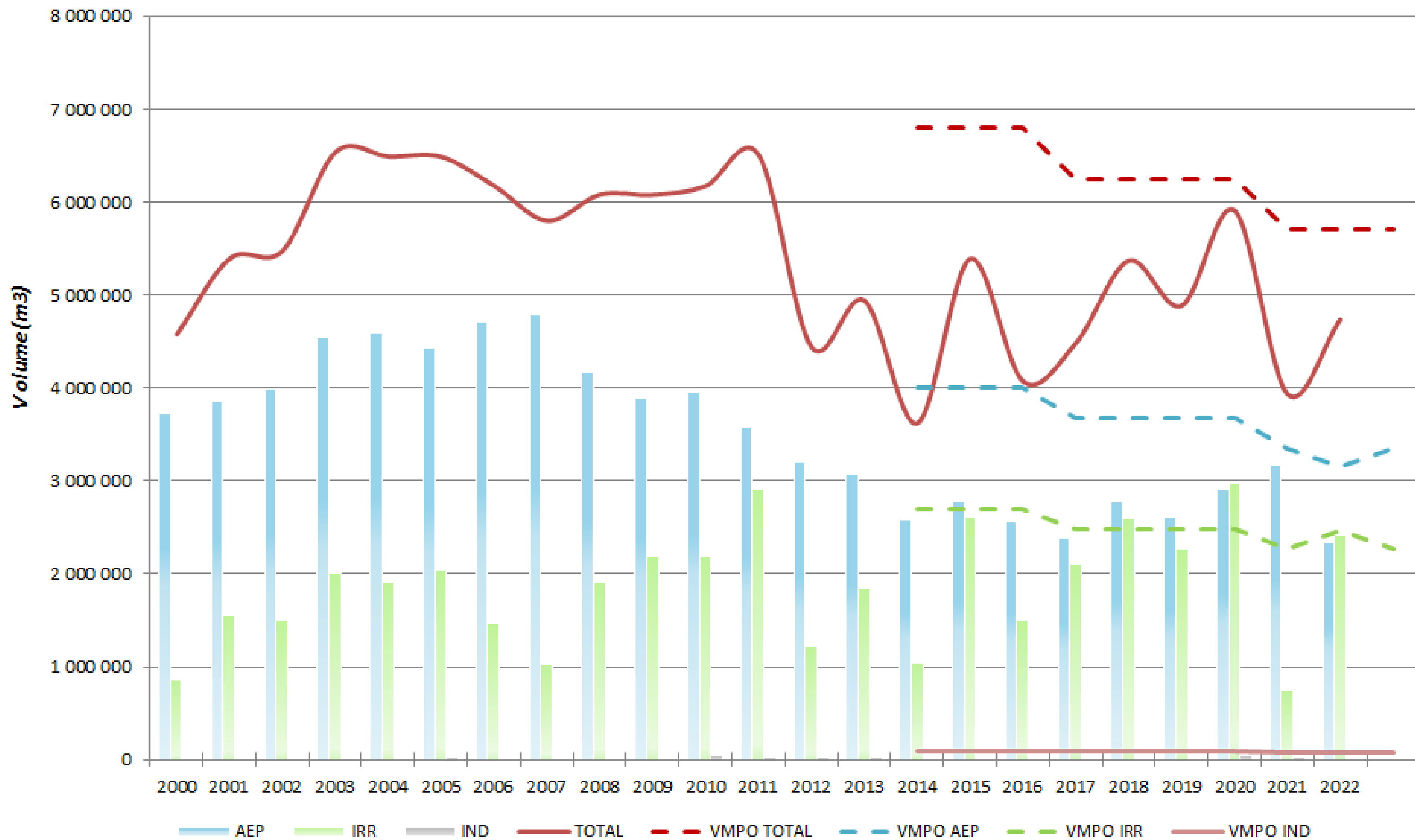
Auteur : SMOA - Janvier 2021

**Arrêté préfectoral du 04 novembre
2009 modifié par l'AP du 25 mai 2018**

Délimitation de la ZRE de la « nappe de la
Craie et ses exutoires dans le bassin de
l'Aronde »

Depuis 2019, nouvelle dynamique : Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

ZRE de l'Aronde : évolution des volumes prélevés par usages entre 2000 et 2022 (en cours de consolidation)



PTGE : une opportunité



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU DU BASSIN DE L'ARONDE :

PHASE 1 : état des lieux et diagnostic prospectif

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Procédure adaptée – conformément à la réglementation en vigueur

Objet de la consultation :

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu la phase 1 du PTGE de l'Aronde. L'étude aboutira à la définition d'un état des lieux / diagnostic partagé sur la base d'enjeux environnementaux, socio-économique et du changement climatique.

Personne publique :

Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président du SMOA

Contact :

DESCHAMPS Sébastien
Directeur
sebastien.deschamps@smoa.fr
03 44 09 65 00

Conditions de remise des offres :

30 septembre 2021 à 16h00
ZAC du Valaden n°18, route de Roye
60 280 CLAIROUX

Coprésidence du COPEL :

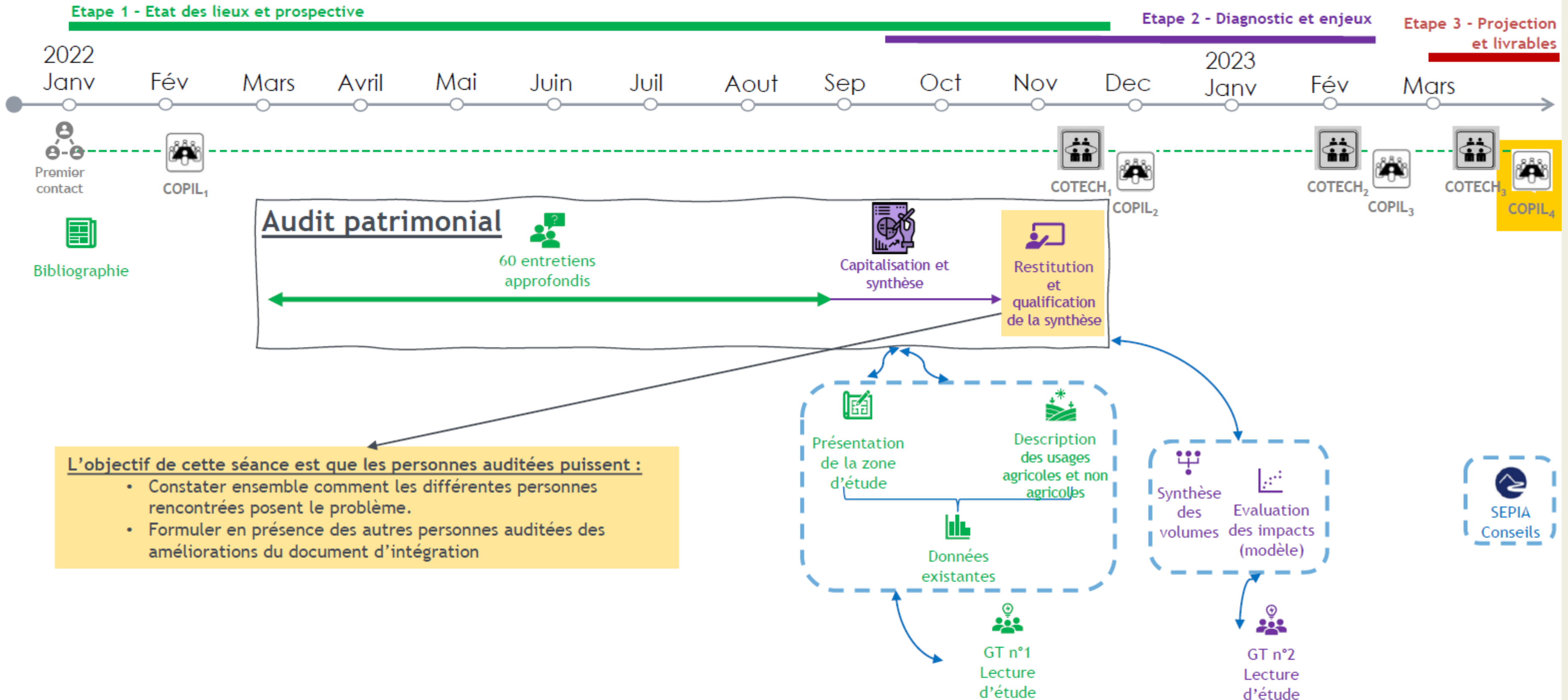


Partenaire financier :



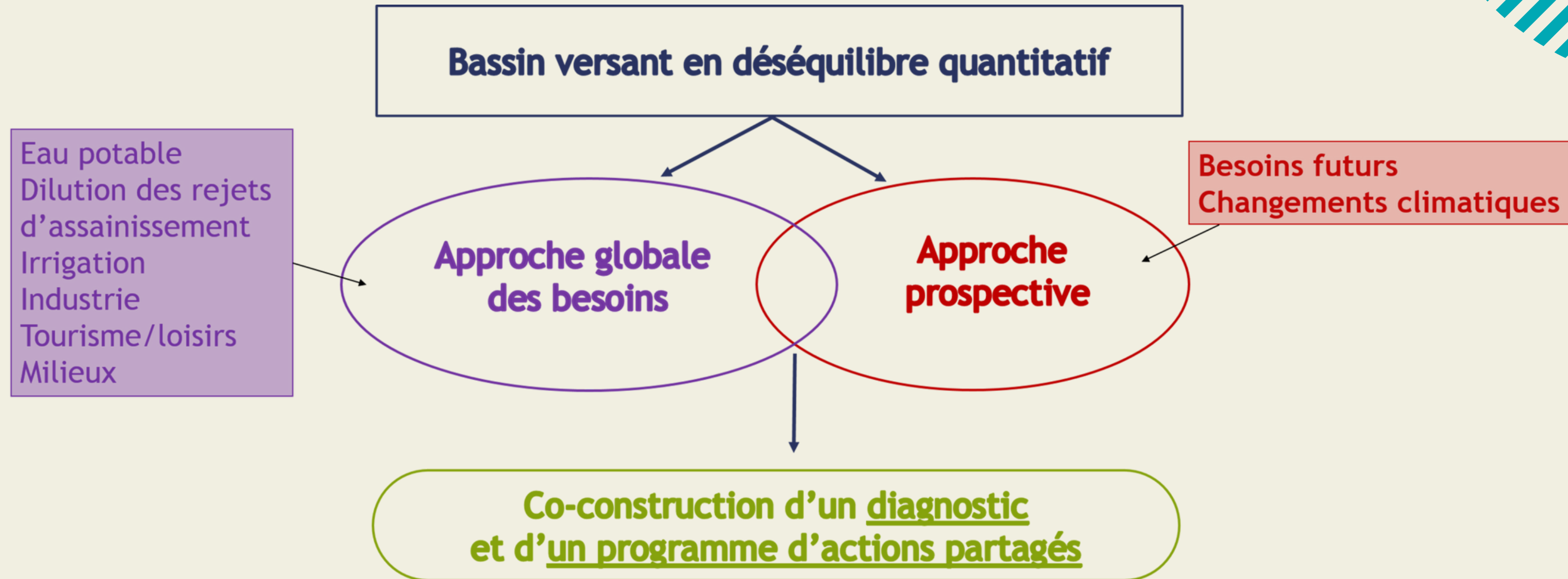
Un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) est une démarche de co-construction d'un programme d'actions permettant de mettre en adéquation les besoins et les ressources disponibles en eau, dans un objectif d'adaptation au changement climatique et de respect de la bonne fonctionnalité des systèmes aquatiques. Les acteurs de l'ensemble du territoire s'engagent dans des actions permettant l'atteinte d'un équilibre entre maintien des activités économiques et des services rendus par les écosystèmes, ainsi que la sécurisation des besoins en eau de la population. C'est donc une démarche globale qui implique tous les usagers dans le développement durable du territoire en préservant l'état quantitatif et qualitatif de la ressource.

Deux approches menées en parallèle



PTGE : combinaison d'approches

Problématique : conditions et moyens d'une gestion durable de l'eau sur le bassin versant de l'Aronde



Phase 1 : Etat des lieux et perspectives

Phase 2 : Diagnostic et enjeux

Phase 3 : Projections et livrables

Approche de co-construction :
Définition des besoins et des ressources
Description des usages
Impact sur le milieu

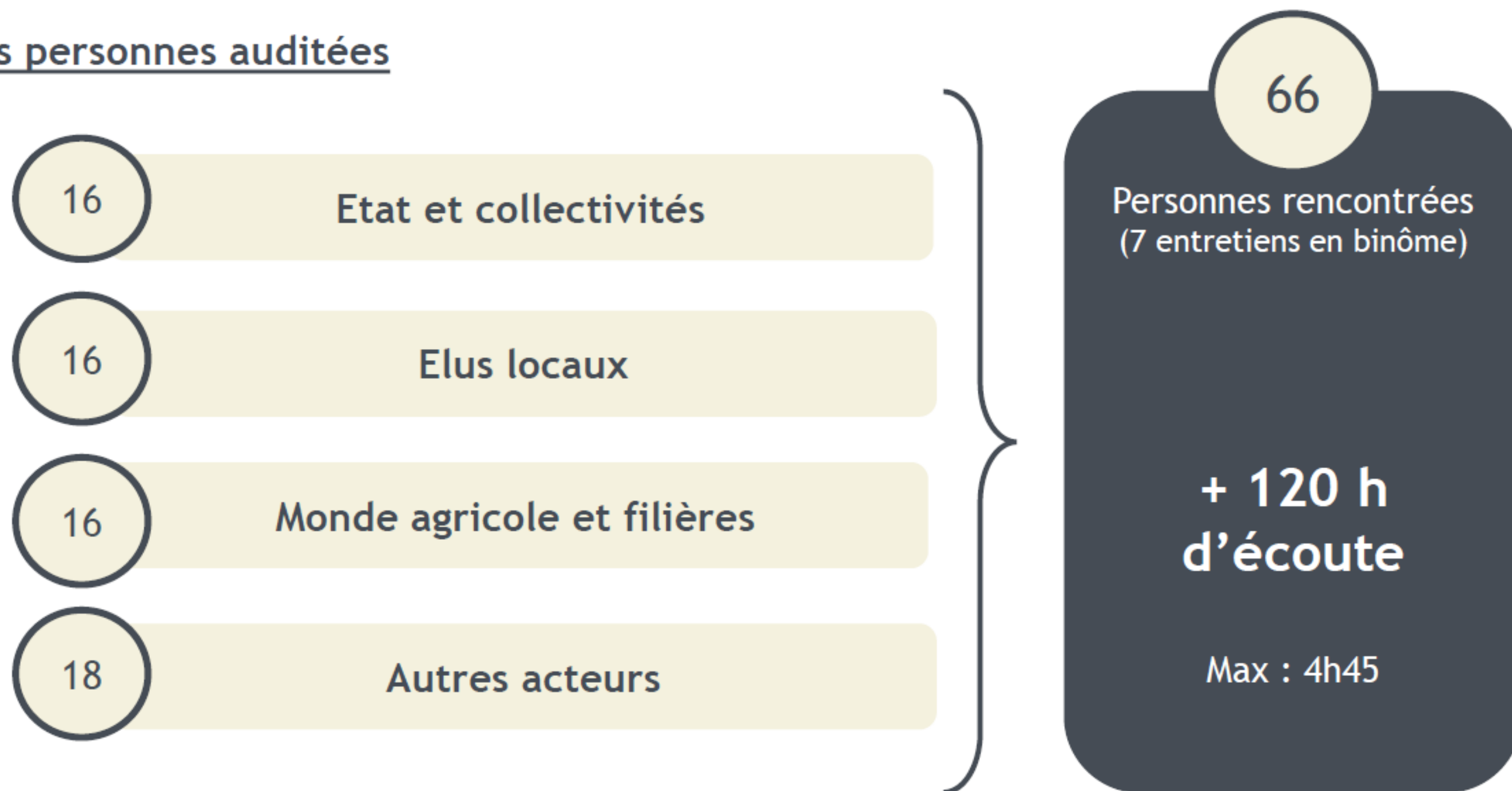


Actualisation des données bibliographiques, des bases de données et les autres rapports d'études.

Objectif : bilan partagé par l'ensemble des parties prenantes (base commune)

Audit patrimonial : 66 personnes rencontrées au cours de 59 entretiens

Profil des personnes auditées



En bref : objectifs et produits d'un audit patrimonial

Les objectifs de l'audit patrimonial :

- Appréhender les différentes approches et les faire se rencontrer
- Faire émerger les jeux à somme positive
- Proposer un chemin de changement

Les produits d'un audit patrimonial :

- Une mobilisation des acteurs
- Un rapport stratégique présentant



- L'identification des intérêts communs
- Le diagnostic des actions déjà engagées
- Les scénarios prospectifs et les enjeux, menaces et atouts
- Les propositions d'actions

Un territoire rural « riche », sous pression vis-à-vis de l'eau depuis des années

Identification de la situation, des acteurs et des problèmes

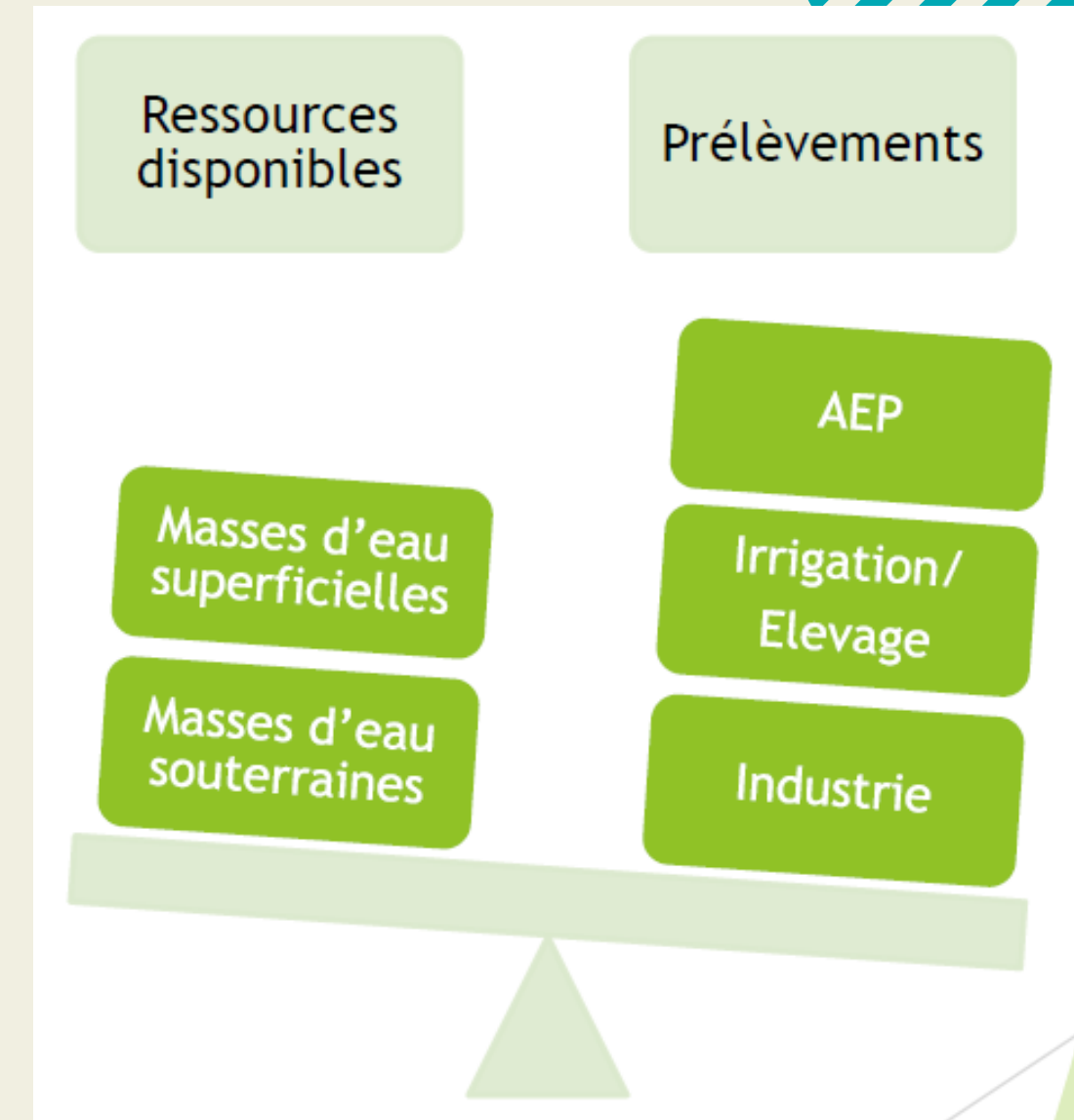
- L'Aronde est un territoire qui vit depuis des années des pressions et tensions sur l'eau. Pour autant, il nous semble que le problème central n'est pas avant tout un problème hydrologique. Nous avons remarqué un non-partage de la situation sur la ressource en eau, qui semble être un des cœurs névralgiques du problème. Concevoir l'eau seulement en tant que masse à répartir emmène mécaniquement à une situation où chacun pousse pour avoir la plus grosse part possible d'un volume limité.
- De fait, l'absence de projet de territoire global et durable, commun à l'ensemble des acteurs, empêche de penser le problème de l'eau plus largement que sa simple question hydrologique.

PTGE : la réflexion

Phase 1 : Etat des lieux et perspectives

Phase 2 : Diagnostic et enjeux

Phase 3 : Projections et livrables



Comment améliorer la recharge de la nappe ?

Comment créer une synergie entre "excès" en hiver et "sécheresse" en été ?

Comment favoriser l'efficacité des prélèvements ?

Comment optimiser le rôle d'éponge des zones humides ?

Une multitude d'acteurs et d'actions engagées qui peinent à prendre en charge toutes les qualités du territoire

Diagnostic des actions engagées

Une évidence qu'il faut faire autrement mais une difficulté à envisager un scénario positif global

Prospective

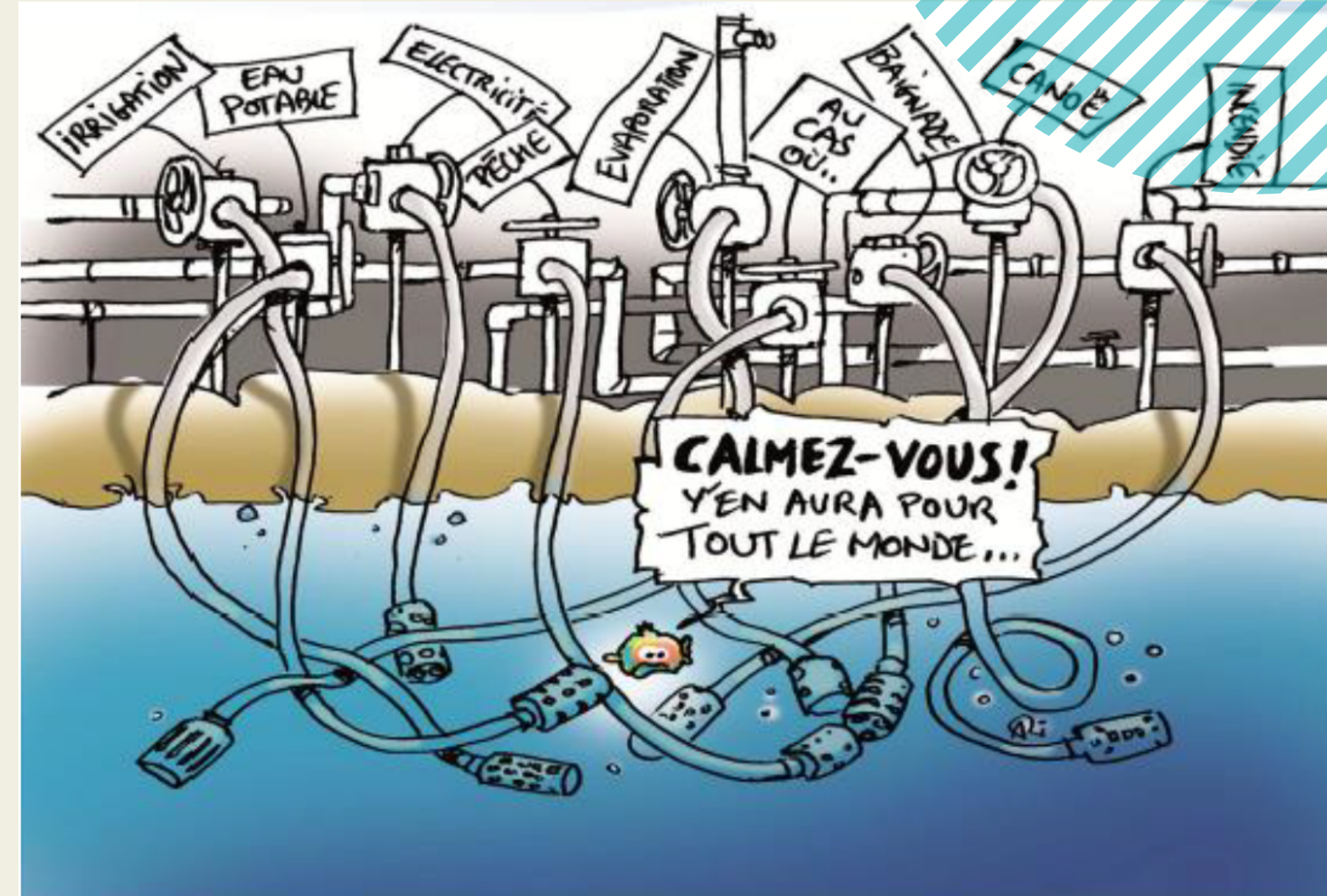
- Horizons spatiaux temporels
- Scénarios tendanciel, négatif et positif
- Enjeux, atouts et menaces

PTGE : les perspectives

Phase 1 : Etat des lieux et perspectives

Phase 2 : Diagnostic et enjeux

Phase 3 : Projections et livrables



Évaluer les volumes qui pourraient être substitués par des mesures de réduction d'usage (sobriété)
Étudier la fermeture et/ou déplacement de forage, la recharge et pilotage de nappe, restauration de la
fonctionnalité des ZH, restauration de la continuité latérale, nouvelle technique d'irrigation, approche
agronomique, ...

Une exigence de co-construction et de confiance pour permettre à la multitude d'actions connues et envisageables de prendre sens dans un projet global ambitieux pour le territoire

Propositions d'actions

En bref : les réalisations de la phase 1 du PTGE ont permis

- ✓ D'étayer, par des données quantitatives, la situation de la ressource en eau sur le territoire
- ✓ De faciliter la rencontre et la compréhension mutuelle des acteurs concernés par l'avenir de la gestion de l'eau et du territoire
- ✓ De poser les bases d'une réflexion partagée et d'un travail en commun sur l'avenir du territoire
- ✓ De faire le point sur ce qu'il reste à accomplir (données manquantes, champs des possibles en termes d'actions)
- ✓ De réfléchir à comment anticiper l'avenir et de penser un projet ambitieux dans le contexte actuel (changement climatique)

En bref : les réalisations de la phase 1 montrent également des questions stratégiques qu'il reste à traiter dans la suite du PTGE

- Quelles sont les données techniques, scientifiques, juridiques, qu'il faut compléter, ou qu'il manque, pour avancer ?
- Comment cheminer concrètement vers un accord multi-acteur global, condition indispensable pour permettre la mise en œuvre des pistes d'actions identifiées ?
- Comment atterrir rapidement sur des actions à fort effet de changement pour maintenir la dynamique du jeu d'acteurs enclenchée ?

Attentes partagées exprimées pour la phase 2 du PTGE

- Comprendre que ce qui se joue dans le bassin versant de l'Aronde nécessite d'aller au-delà de ce territoire géographique
- La « bonne donnée » n'est pas celle définie par un expert mais celle qui fait sens pour les acteurs
- Un projet de territoire durable ne peut être imposé par une partie de la société, c'est un contrat global de société qui doit être renégocié, permettant ainsi de prendre en charge l'eau et la qualité du territoire dans son ensemble.
- Les délais de réalisation : un équilibre entre temps ramassé et temps nécessaire à la bonne mobilisation des acteurs
- Faire le choix privilégié du présentiel

OBSERVATOIRE DE L'EAU

